DIMANCHE 30 AVRIL.

Un s'ahonne au hureau de la rédaction rue Souve-nm-Pont, n. 320; chez les dames Mahoux et de surosurs, maison joignante; et M. Latoua, impri-neur-librare, rue du Pont-d'He, continuera à rece-tur concurremment avec les autres bureaux, les avis



Année 1826. - Nº 103.

On recoit aussi des abonnemens chez M. BERT libraire, marché au bois, à Bruxelles, et chez d. les directeurs des postes su royaume.

Le prix de l'abonnement est de 4 flor. 25 cts. par trimestre pour Liége, et de 5 flor. 19 cts. pour les autres villes du royaume.

# GAZETTE

#### ANGLETERRE.

Londres, le 23 avril. - Le duc de Glocester a présenté à la chambre des pairs, une pétition signée par 42,000 habitans le Manchester, qui demandent l'abolition graduelle de l'es-

- Une lettre de Batavia, du 18 décembre, dépeint la situation de Java 1005 des couleurs sombres ; il paraît qu'on y éprouve aussi une grande pé-

mie d'argent. la politique suivie depuis 5 à 6 ans par le gouvernement colonial, dit hateur, a mis cette possession sur le bord de sa ruine. Les Indiens est découvert la faiblesse des Européens, et en tirent de plus en plus soulage. Les insurgés de Samarang ont tenu la campagne depuis le mis de juillet, sans que le gouvernement ait pu encore étouffer cette

Les différens engagemens ont appris aux insurgés à se battre et à opérer

Les chefs rebelles deviennent de plus en plus hardis et les forces europennes se sont trouvées obligées de se renfermer dans les forteresses durant

Lebut des chefs de l'insurrection est d'établir une puissance indépendante

de toute influence européenne. On remarque que les nouvelles qu'on reçoit de cette contrée sont trêsléquentes; on a déjà des avis qui vont jusqu'au 25 décembre. A cette épage, aucun engagement de quelque importance n'avait eu lieu entre la toupes des Pays-Bas et les indigènes. Le prix du dollar y était beau-

- Le Courrier publie la note du comte de Nesselrode, ministre affaires étrangères de Russie, à M. Milddleton, ambassadeur Las Etats Unis près cette cour, en réponse à celle de ce gouver-ment au sujet des anciennes colonies d'Espagne, et de la guerre Pelles soutiennent contre la mère-patrie. Dans cette réponse, ministre russe élude de prononcer une opinion décisive, pourrait être interprêtée comme un réjet ou une acceptation l'intervention demandée à l'empereur de Russie.

Paris, le 26 avril. — C'est M. le lientenant-général comte Carial qui va commander le camp de Saint-Omer.

-La collecte recueillie dans le département de l'Aube au profit des Grecs s'élève dèjà à 2309 fr. 90 cent. On y trouve des sous-siptions d'un franc et de 50 centimes.

Des amateurs, auxquels se sont réunis les professeurs les distingués de Strasbourg, avaient annoncé in concert au sund théatre au bénéfice des Grecs. On y avait fait la répétition Suèrale : lorsqu'on vint dire que, par ordre de la mairie, le toucert ne se donnerait point au théâtre. Il en résulte que la sirée musicale aura lieu dans une salle particulière, qui ne

contiendra pas le quart de monde. La chambre des pairs, dans sa séance d'hier, a adopté le met de loi relatif à l'indemnité de Saint-Domingue à la majorité 16 135 voix contre 16.

L'éditeur de la revue méridionale, défendu par Me. Romiguiè-18, a été acquitté par la cour royale de Toulouse.

- On lit ce qui suit dans un journal de Lyon, du 28 de

Un de ces jours derniers, dans la classe de philosophie au collége nai de ces jours derniers , dans la classe de philosophia les élèves. professeur s'en aperçoit, le saisit et le parcourt des yeux.... c'était une de souscription pour les Grecs. Hé bien! mes amis, dit le professeur, a-t-il là de quoi vous cacher? Ne m'avez-vous pas jugé digne de sous est peunes gens, aux acclamations de tous ces jeunes gens de tous de tous ces jeunes gens de tous de tous ces jeunes gens de tous de tous ces jeunes gens de tous de tous ces jeunes gens de tous de tous ces jeunes gens de tous d ause de rhétorique; elle a été successivement couverte des noms de tous

Nous avons annoncé que M. le procureur du roi , avait derjeté appel à minima du jugement prononcé contre M. l'abbé de dennais. On nous assure aujourd'hui que cet écrivain céon assure aujourd'hui que de la jugement. On ajoute qu'il va Rochainement publier une défense de ses opinions.

### CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — Séance du 25 avril.

la suite de l'ordre du jour est la discussion de la proposition de M. Casiaute de l'ordre du jour est la discussion de la proposition de la proposition de la proposition de la chambre de vouloir bien dé-der et la chambre consultée décide en effet qu'elle ne s'occupera de la proposition de la proposition de la chambre consultée décide en effet qu'elle ne s'occupera de la proposition de la chambre consultée décide en effet qu'elle ne s'occupera de la proposition de la propositio position de M. Casimir Périer que deux jours après la distribution du rappelsur la caisse d'amortissement.

M le président met en délibération l'article 4 du projet relatif aux

de président met en délibération l'article 4 du projet resau despessée 1824 lequel se rapporte aux dépenses occasionnées par la guerre despagne, la proposition d'ajournement misse aux voix est adoptée.

La chambre continue la discussion de la loi des comptes de l'exercice de l'ainée 1824.

M. Casimir Périer a proposé un amendement tendant à ce que les mitinges présentent à la prochaine session les comples de leurs opérations relatives à la guerre d'Espagne, et proposent le réglement définitif des dépen-

M. le général Sébastiani prend la parole. Il démontre que les marchés du munitionnaire-général, fameux dans les annales des fournisseurs, furent onéreux, et qu'il eût été possible de s'en passer; que l'imprévoyance ministérielle a seule nécessité la présence du munitionnaire. Il demande qu'une commission soit nommée pour examiner les comptes relatifs aux dépenses de la guerre d'Espagne, ou qu'on ajourne la délibération sur l'article de la loi en discussion

M. de Martignac prend la parole. Il assure qu'il ne monte à la tribune que parce qu'il a été personnellement nommé hier dans la discussion. Il trouve que l'expédition d'Espagne fut le plus grand événement arrivé de puis la restauration; elle a été le triomphe de l'ordre, de la légitimité sur l'anarchie et la révolte, le lien de l'union entre nos princes et nos soldats fait sous la tente. L'orateur déplore que des désordres se soient introduits dans l'administration militaire de notre armée. Il convient que des soupçons naquirent de ces désordres , et que la France attentive attendait la punition

Les amis de la vérité ont recherché quels pouvaient être les coupables et les ennesis de la gloire française ont saisi cette occasion pour chercher à la ternir; mais quels que soient leurs efforts, les mots affaire d'Espagne rappellent courage, prudence, science militaire, magnanimité, tout ce qu'il y a de plusgrand, quoique ceux qui attaquent la loi ne voient dans l'affaire d'Espagne que dilapidations, concussions, ou tout ce qu'il y a de plus vil. ( Mouvemens divers.)

Des discussions ont déjà eu lieu dans plusieurs sessions sur les comptes de la guerre d'Espagne ; faut-il les renouveler? Oui , si c'est pour combattre l'injustice; non, si c'est pour recommencer certaines attaques. On as-sure que sivous n'ajournez pas votre décision, la France vous accusera. Jamais la France ne dira que ses mandataires sont complices de désordres

Jamais la France ne dira que ses mandataires sont complices de désordres qu'il était impossible d'éviter. (Adhésion à droite.)

M. Hyde de Neuville: Un de nos honorables collégues, que nous avons toujours du plaisir là entendre, a dit que les affaires d'Espagne rappelaient courage, honneur, gloire militaire, et non pas dilanidation, concussion, abus de pouvoir. Sans doute les affaires d'Espagne rappellent que monseigneur le duc d'Angoulème sut organiser et commander la vicatoire, son compte ne présente pas de déficit, et le canon de la Bidassoa ouvrit un crédit à la gloire que le dauphin de France alla solder au Trocadére; mais, Messieurs, les hommes publics ne sont ni la France, ni l'armée, et leurs actes peuvent n'être pas honorables. C'est ce qu'il faut l'armée, et leurs actes peuvent n'être pas honorables. C'est ce qu'il faut examiner.

L'orateur, dans la discussion à laquelle il se livre, demande pourquoi le munitionnaire général a été dispensé de verser un cautionnement. Il fait observer que la question des comptes de la guerre d'Espagne n'est pas seus lement une question de chiffres, mais une question de pudeur; il y a eu des dilapidations, c'est se rendre suspect que d'empêcher d'en connaître les auteurs

Le munitionnaire-général déclare qu'il vient de faire imprimer un Mémoire qui prouvera qu'il y a un déficit de 76 millions, c'est à dire que cette somme a été employée en pure perte pour les contribuables par les doubles emplois de l'administration. (Murmures à droite.) Quoique le munitionnaire soit dans les prisons, il faut avoir égard à ses assertions et les

On nous a dit plusieurs fois : Attendez jusqu'à ce que la cour royale ait prononcé ; moi , je dis : Attendez jusqu'à ce que la cour des pairs ait décidé; attendez donc jusqu'à l'année prochaine : alors les dilapidateurs seront connus, et les ministres pourront présenter une proposition sur laquelle la

Je demande l'adoption de l'amendement de M. Casimir Périer et l'ajournement du réglement définitif des comptes à l'année prochaîne.

Cours de la bourse du 26 avril. — Rentes 5 p. 010. Jouiss. du 22 sept. 1825, 96 fr. 90 c.—4 172 p. 010, jouiss. 00 — Rentes 3 p. 010; jouiss. du 22 déc., 65 fr. 10 — Act. de la banque, 2010 00. c. Emprunt royal d'Espagne 1826, 44 318. — Emprunt d'Haïti, 760 fr. 00 c. La fin du mois. Cinq pour cent. A 3 heures 00 fr. 00 c. Trois pour cent. A 3 heures 6/4 fr. 00 c. A 3 heures 64 fr. oo c.

## Affaires de la Grèce.

Extrait d'une lettre de Corfou, du 27 mars.

L'héroïque Missolonghi, malgré toutes les forces de l'ennemi et malgré son extrême disette, résiste encore; et si des secours lui arrivent de quelque part que ce soit, elle triomphera des hordes barbares dirigées par des officiers européens qui l'ont accablée de tous côtés, et qui la pressent. (1)

Les Missolonghistes vonlurent, il y a quelques jours, renvoyer

leurs femmes et leurs enfans aux îles Ioniennes, mais celles-ci refusèrent, en les conjurant, les larmes aux yeux, de ne pas les exposer à s'entendre dire par les autres femmes qu'elles avaient quitté leurs époux au moment où ils avaient le plus grand besoin de leur assistance. » Comment oserons-nous dirent-elles, nous présenter devant nos concitoyens alors que vons auriez succombé sous les attaques de l'ennemi? Non, il nous est plus honorable de tomber auprès de nos époux, si la cruelle destinée ne

<sup>(1)</sup> Des nouvelle posterieures à celles-ci annoncent que la flotte Grecque avait paru devant Missolonghi. (Voyez no d'hier.)

ious permet pas de fermer leurs paupières et de leur rendre les derniers honneurs.

La prise de Vassiladi ne peut influer beaucoup sur le sort de Misolonghi; cet îlot en est assez éloigné, et aussitôt que la flotte ecque paraîtra dans ses eaux, la flotte ennemi sera forcée de aire place aux brûlots grecs et alors les Grees pourront s'aprocher de Missolonghi du côté de l'orient pour l'approvisionner. neu On mande de Trieste, le 24 avril.

cun edis que les fenilles françaises annoncent qu'Ibrahim-pacha a fait niteraluête de Missolonghi, qui oppose une si glorieuse défense, nous bach es par le paquebol de Corfou des lettres du 5 avril, qui confiremant rapports reçus antérieurement de cette ville, et qui sont favorabuer et Grees. Ibrahim-pacha a de nouveau tenté, le 23 mars, un assaut un et le mais les Egyptiens ent été repoussés avec une perte de plusieurs uniers d'hommes. Trois beys et un pacha sont, dit-on, restés sur le champ le bataille, et Ibrahim-pacha lui-même a été dangerensement blessés. Le pait s'est répandu dans les îles Ioniennes, que depuis il était mort de aes plessures; mais cette nouvelle parait demander confirmation.

Genève, le 19 avril. — Le comité grec de cette ville vient d'adresser un nouvel appel à la générosité des Suisses voici le dernier passage de cette pièce.

» Ne dites point que vos secours sont trop peu de choses visà-vis de taut de misère; chaque écu que vous mettez dans la bourse commune fait arriver plus de soixante livres de blé en Grèce ; chaque morceau de pain qui s'y distribue en notre nom appaise une souffrance Ne dites point que l'usage qu'on pourra faire de vos charités est trop incertain: les premiers envois faits de Genève ont armé et équipé près de 500 soldats de Fabvier : les seconds, destinés à Missolonghi ont peut-être sauvé cette ville héroique. S'il n'est vrai qu'elle ait été emportée d'assaut sur ses défenseurs affaiblis par le faim; après Dieu, c'est au secours opportun que les amis des Grecs y ont fait passer, qu'elle doit de tenir encore. Ne dites pas enfin qu'il n'y a plus rien à faire ; aujourd'hui mème les puissances chrétiennes négocient avec la Porte. Aidons les Grecs pour qu'ils existent encore au moment prochain sans doute, où la diplomatie viendra à leurs secours. Si Missolonghi résiste toujours, les vivres les munitions, les médicamens, tout est bien près d'être épuisé dans cette ville si long-temps assiégée. Si ces martyrs de notre foi ont péri, la détresse de ceux qui se défendent encore dans les montagnes en est redoublée ; l'armée turque , ivre de carnage , se dirige vers quelque autre des forteresses de la Grèce; c'est là que notre charité doit porter des secours à ceux pour lesquels nous adressons en même temps nos prières au Dieu toutpuissant,

#### PAYS - BAS.

#### Liége, LE 29 AVRIL.

La ville de Mons à l'instar de tant d'autres villes, a donné le 26 de ce mois son concert au bénéfice des Grecs. La recette s'est élevée à 2223 francs, somme assez forte, vu la modicité du rais des audicte ( 1 for 50 v.) Les listes de souscription ont été remplies avec la plus louable émulation et la plus noble générosité. Toutes les classes della société ont voulu concourir à cette œuvre de bienfaisance, et même les communautés religieuses, une congrégation exceptée, ont aussi déposé leur offrande.

—La commission philhellénique d'Amsterdam a résolu de donner incessamment, au profit des Grecs, le célèbre oratorio le Jugement dernier de Frédéric Schneider.

— Un porte-manteau contenant au delà de 20,000 francs en espèces, qui avait été perdu sur la route de Grammont à Alost, vient d'être rendu par un fermier d'Erembodeghem (village très près d'Alost), après huit jours de pénibles recherches.

— Le roi de Naples, dans l'intérêt de l'agriculture de son royaume, vient de déclarer les majorats saisissables pour dettes, et d'autoriser la noblesse à payer ses créanciers au moyen du partage des terres sur lesquelles les majorats sont fondés.

Voilà un arrêté que M. de Peyronnet, auteur de la loi du droit d'ainesse, trouvera tant soit peu révolutionnaire.

L'abondance des matières nous empêche d'insérer la lettre qui vient de nons être envoyée par les parens des jeunes Malmédye, Masset et Depas, au bénéfice desquels a été donné le dernier concert. Dans cette lettre, ils adressent les expressions de leur reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris part à ce concert, d'abord aux dames, puis aux commissaires des deux sociétés, et aux artistes, dont ancun n'a vonlu être rétribué.

Le produit net du concert a été de 1080 francs, de manière que chaque bénéficiaire recevra une somme de 360 francs.

\* Mesdemoiselles, poulez-vous danser? adressez-vous au directeur du Conservatoire de danse qui vient d'être établi à Bruxelles. Grâce au ciel, on va s'occuper sérieusement des pirouettes, des entrechats, des ronds de jambe; et pour qu'un art si éminemment utile à l'état, comme dit le professeur de M. Jourdain, atteigne toute la perfection désirable, des examens sévéres auront lieu tous les ans et des prix seront accordés à ceux des élèves qui auront sauté le plus haut, le plus long-tems et avec le plus de grâce.

# Extrait des prédictions de M. Mathieu-Laensbergh , mathématicien.

Dans les premiers mois de l'an de grâce 1826, apparition dans la cité de Liége d'un véritable phénomène; un de ces hommes faits pour dominer les autres s'élevera tout-à-coup, comme le clocher de la cathédrale au-dessus des maisons d'alentour. D'aussi loin qu'il se montrera, des milliers de gens ébahis se presseront sur ses pas, ou monteront sur les toits pour contempler de plus près son visage. Au sigue de sa tête, s'élevera un roulement de

tonnerres, accompagné de sifflemens aigus, qu'il saura prolonger on calmer à son gré. Des bataillons armés marcheront à sa suite quelquefois aux combats, plus souvent à la messe. Nul barbier n'atteindra au poil de son menton qu'à l'aide d'une échelle. Hors de toute portée vulgaire, au-dessus de toute dimension commune, le pin de la montagne sera sa canne, son colbach s'élevera commu le dôme antique, et sa botte sera un abyme.

## REVUE POLITIQUE.

Pendant que la Grande-Bretagne voit un ministère éclaire marcher avec l'opinion publique, supprimer la loterie, perfectionner le jury, réformer la législation criminelle, abolir l'Alien-bill, améliorer le sort de ses colonies, la plupart des puissances continentales offrent, dans leur politique intérieure, un spectacle qui contraste de tout point avec l'administration de l'Angleterre.

En France, par exemple, c'est très-sérieusement qu'on fait la guerre aux lampions, à des morceaux de sucre empreints d'une éffigie réprouvée et à quelques théologiens. Il est néanmoins assez bisarre de voir cette même côterie, qui nagnères poursuivait le Courrier Français et le Constitutionnel, et punissait M. de Montlozier pour avoir mal parlé des jésuites; qui confie à, M. l'évêque de Strasbourg, leur apologiste, l'éducation de l'héritier du trône, traduire à la barre correctionnelle M. de Lamenmais, qui professe à peu près les principes de M. l'abbé Tharin. Comment expliquer ces contradictions? Y a-t-il entre l'ultramontanisme et le jésuitisme des nuances qui nous échappent? A la vue de ces décisions opposées, de ces pamphets pour et contre des doctrines théologiques, des foudres judiciaires lancées contre ces mêmes doctrines, des déclarations épiscopales sur des articles de foi, le grand empire ressemble un peu au bas empire et rappelle assez les temps d'Arius et d'Athanase. Il faut espérer que, pour couronner l'œuvre, le jubilé sera terminé par un concile.

Au milieu de ces puérilités, il est cependant un fait à relever; c'est l'obstination que mettent les agens du pouvoir en France à exposerimprudemment des principes anti-sociaux sur l'essence de l'autorité royale. Que M. de la Memais ait dit que le pape peut délier les nations de leurs devoirs envers les gouvernemens qui les régissent, c'est, à l'époque où nous vivons, une ineptie inoffensive, dont il fallait laisser à la presse le soin de faire justice. Malheureusement M. de la Mennais, qui, à part sa monomanie, est un écrivain quelque fois éloquent, un assez vigoureux dialecticien, n'arrivait à une conséquence absurde que par une argumentation assez solide sur plusieurs points d'où l'on s'efforce d'exclure toute argumentation. C'est ainsi qu'il prouvait très bien cette proposition: «Le pouvoir temporel qui, dans son exercice, viole la loi primitive donnée par Dieu au genre humain, perd tout droit au commandement, et les sujets sont naturellement déhés du serment de fidélité; soutenir le contraire, c'est prêcher le despotiume.

despotisme. Si par la loi primitive on entend les droits naturels que l'ordre politique a pour but unique de garantir, nons ne savons trop ce que l'on peut répondre à M. de la Mennais. Aussi n'attribute de la Mennais on pas répondu ; et comme un requisitoire est plus facile à faire qu'une réfutation, l'écrivain a été traduit devant les tribunaux. Là, M. l'avocat du roi a dit beaucoup de choses édifiantes sur la légitimité : « Voilà, s'est-il écrié, un ministre de l'évangle » qui prêche la révolte et qui enseigne aux sujets qu'ils peuvent » opposer la résistance aux princes qui les oppriment. » En effet quelle pernicieuse doctrine et comme il est flatteur pour le roi de France d'entendre un homme, qui parle en son nom, reclamer, comme une des prérogatives royales, la faculté d'opprimer sans résistance! « Le roi , a dit encore le ministère public, » le roi ne relève que de Dieu et de son épée, » C'est ainsi que parlait Louis XIV, c'est ainsi que parle le sultan de Constantinople. Tout cela serait misérable sans les conséquences. Maisen vertu du dogme , les Grecs sont des rebelles que , pour l'exem-

ple, on aide à exterminer.

Du régime de la France au régime espagnol la transition est peut-être moins brusque qu'on ne le croirait d'abord; jetons donc, sans autre préambule, un coup-d'œil sur l'Espagne.

Ce pays continue à savourer les doux fraits de la victoire da Trocadéro et doit bénir ses libérateurs. « Je m'empresse, disit Ferdinand VII en nommant le conseil d'état actuel, de prépare le jour de paix et de concorde qui doit commencer le bonbeurde mes sujets bien-aimés. Le maintien des droits de la légitimit l'attention que réclament mes possessions d'outre-mer sépande la mère-patrie, l'ordre à donner à l'administration intérieure de l'état, etc. Telles sont les affaires qui devront occuper mod conseil-d'état. »

On sait comment le conseil a réponda à l'attente de S. M. On connaît ses sagés et pacifiques dispositions. Rappelons en quel ques unes :

Renvoyer de l'armée tous les officiers qui ont servi sons les drapeaux des cortès, quelques soient les gages qu'ils aient donné à la cause royale depuis la restauration;

à la cause royale depuis la restauration; Chasser de toutes les capitales des provinces tous les individus qui ont exercé un emploi ou qui ont joué un rôle quelconque sous le gouvernement des cortès;

Visiter toutes les bibliothèques des citoyens suspects de constitutionnalisme, etc., etc.

Quant à réconquérir les colonies, quelques jours après la remination du conseil d'état, on annonçait la capitulation de Saint-Jean-d'Ulloa: ce qui fait assez pressentir le sort prochain de Calao et de Cuba. L'administration intérieure, les finances surtout vont tout aussi bien que le reste. Quand cela finira-t-il?

Le Portugal est dans une position nécessairement précaire. Rien n'y est décidé. En attendant que l'on connaisse à Rio-Jameiro

les derniers événemens de Lisbonne, l'empereur du Brésil, nouveau roi de Portugal, est aller visiter Bahia, en commémoration de l'expulsion des Portugais, de l'Amérique...

La regence a rendu au droit de pétition un assez singulier homregence a retaint qu'une boite destinée à recevoir le placet du premier venu serait placée à la porte du palais d'Ajuda. Cet usge, assez long-tems établi à Rome, n'y a pas fait fructifier s doctrines constitutionnelles. La liberté de la presse vaut , à notre avis, un peu mieux que la statue de Pasquin et la boite d'Ajoda:

L'Antriche, allarmée par les événemens de la Hougrie, se met plusque jamais engarde contre les innovations politiques. Comme contume, elle célèbre dans ses feuilles officielles les victoires Turcs, prononce l'anathème contre les rebelles à la légitimité m sultan , proscrit le Journal des Débats , et défend aux étranes l'entrée de ses universités. Il ne lui manque plus qu'un andon sanitaire. Quant à la confédération, on y voit un méme de bien et de mal. S'il est vrai que des influences peu rasmantes aient encore agi sur la politique intérieure de plusieurs luts, et notamment sur les dernières élections du Wurtemberg, du autre côté le régime de la Bavière se distingue par une haute messe et conquiert à l'autorité royale de nouveaux respects. lue économie sévère, la suppression des loteries et des passe-ports mat des exemples bons à suivre par tous les gouvernemens.

La commission d'enquête instituée pour poursuivre les auteurs les conspirations qui ont éclaté en Russie, n'a , par aucune rérelation nouvelle, a jouté à ce que nous connaissons de ces évémens, Les journaux parlent d'un complot réceut découver à Varwie. Quant à celui dont le but était de profiter des funérailles Mexandre pour faire sauter l'église métropolitaine, et, avec ele, la famille impériale et les assistans, on n'y croyait déjà plus losqu'on a reconnu que les prétendus tonneaux de poudre déposs dans les caveaux de la cathédrale étaient des tonneaux de vin, sus doute la provision de réserve du chapitre. En attendant, wa envoyer des troupes contre les peuplades du Caucase; de constitution.

Le constitution.

#### NOUVELLES LITTÉRAIRES ET DES ARTS.

Notice sur le célèbre Voss.

Jen-Henri Voss, l'un des vétérans de la littérature allemande est mort so mars de cette année. Né en 1751, d'un père peu aisé, il recut sa milite éducation littéraire dans une petite ville du Mecklenbourg, où reta jusqu'à l'âge de 14 ans. Encore enfant, Voss se fit remarquer par sophique. En 1766, il obtint une pension gratuite dans le collége de habrandenbourg. C'est là que jeune encore il essaya de composer des hexamins et des pentamètres dans sa langue maternelle; c'était la langue 

En 1772, il se rendit à Gottingue. Voss y fut bientôt reçu dans la soter les cours de l'illustre Heyne; mais une animosité qui ne finit qu'avec tie de ce dernier, et dont leurs onvrages polémiques et philolo-ques ne portent que trop de marques, éclata bientôt entre les deux

Sourcesivement recteur des colléges d'Otterndorf et d'Eutin, Voss fut les 1805 à Heidelberg, par le grand-duc de Bade, afin de coopérer, les fonctions spéciales, à la réforme de l'université de cette ville; c'est là la passé le reste de ses jours.

L'activité de Voss durant le long cours de sa vic est attestée par son im-

ensesavoir et par ses écrits.

Les premiers essais par lesquels il se sit connaître comme philologue étaient a Memoire sur Ortygie, et un autre sur l'Océan des anciens. Nous citeomme une preuve de son étonnante érudition ses Lettres sur la mythogie mais c'est comme traducteur de poêtes grecs et latins qu'il a le plus mardans la littérature allemande et influé sur ses contemporains. L'Allemagne Vossun genre de traduction en vers dont il n'y a pas d'exemple dans auone illérature. Vérsificateur adroit et heureux, il a su rendre les poèmes ness chacun dans son mètre, et vers pour vers, exprimant toute la pensée Paleur, mais n'esprimant que sa pensée. Représensez-vous une version de l'adeur, mais n'esprimant que sa pensée. Représensez-vous une version de l'écule de la plupart des traductions de Voss. Un tel travail frappa d'éton-sant Alla. de la plupart des traductions de voss. Un tel décida , dit-on , à ment Allemagne et les savans étrangers. Gibbon se décida , dit-on , à ment allemand en entendant réciter la traduction du supplice de supple dans l'Olara de Comment de desit d'étopper encore , c'est la fé-The dans l'Odyssée. Ce qui est en droit d'étonner encore, c'est la féchiede Voss dans un travail si long et si ingrat. En effet, il a traduit de de voss dans un travail si long et si ingrat. En effet, il a traduit de de manière Homère, Hésiode, Orphée, Théocrite, Bion, Moschus, filiphane, Aratus (traduction encore inédite, ainsi que celle de l'hymne de Callimaque, et des élégies de Properce), Virgile tout entier, les d'Horace, Tibulle et Lygdamus, un choix des métamorphoses de la entrepris avec ses deux fils, la traduction de Shakspeare, dont volumes ont paru. la chansent de ces traductions, Voss a laissé cinq volumes de poé-

rependamment de ces traductions, Voss a laisse cinq volume de ces traductions, Voss a laisse cinq volume des épi-languales; des idylles, des élégies, des odes, des chansons, des épi-languales; des idylles, des élégies, des odes, des formes antiques du that de la strophe à des inspirations toutes modernes. Ses élégies et ses sont incontestablement les meilleures de ses poésies originales. Le our incontestablement les meilleures de ses posses de l'un des chefs-d'œuvres de louise est le chef-d'œuvre de Voss et l'un des chefs-d'œuvres de desie allemende dans le genre élégiaque.

Tosta occupait à recueillir ses écrits philologiques et critiques auxquels anit ajouté des traités inédits, et à retravailler ses lettres mythologiques lorsures. oque, lorsque la mort est venue l'interrompre.

(Extra)

(Extrait du Globe. )

DURSE D'ANVERS, du 28 avril. — EFFETS PUBLICS. — Ils ont OUSE D'ANVERS, du 28 avril. — EFFETS FUBLICO.

dita offerts; les Métalliques à 87; et les certificats de Naples Falcon-

andres court s'est traité a 4015; le Paris court a trouvé son placement, a trais mois a été offert a la cote d'hier; le Francfort et Hambourg

sont restés sans affaires.

MARCHANDISES. - Il s'est traité 100 biqs, 100 barils et 600 balles café Havane, le prix n'en est pas connu.

BOURSE D'AMSTERDAM, du 27 avril. — Dette active, 51 114 52 51 518. Différée, 314 778 13716. Bill. de chance, 17 174 314 112. Synd. d'am. 92 92 314 318. Reutes remb., 84 314 85 112 85. Lots do., oo. Act. soc. de comm. 83 83 172 174.

TAXE DU PAIN, du 29 avril. Seigle. . . cts 12 1/2 Ménage . . . . 19 Blanc. . . . . . . 27

TEMPÉRATURE DU 29 AVRIL.

A 9 h. du mat. 6 au-dessus o; à 3 h. ap. midi, 8 d. au-dessus.

ÉTAT CIVIL, du 28 avril. - Naissances: 4 garç., 4 filles. Décès, 2 hommes, savoir:

Louis Gathy, âgé de 68 ans, ex-religieux, rue St.-Jean. Noël Joseph Maréchal, âgé de 20 ans, flanqueur au 2me. bataillon 11me division, en garnison en cette ville.

#### CHARADE.

Mon premier est majestueux ; Mon paisible second a vu plus d'un naufrage; L'hiver près de l'objet que l'on aime le mieux On trouve que mon tout est d'un charmant usage Par Mme. de Genlis. )

Le mot de la dernière énigme est horloge.

## ANNONCES ET AVIS DIVERS.

F. HARDY, derrière l'hôtel-de-ville, a reçu des huîtres anglaises très-fraîches

Une femme récemment accouchée qui désirerait être nourrice, peut se présenter au nº 93, Hors-Château.

A louer pour en jouir des à présent, une grande et spacieuse maison, située au faub. Ste. Marguerite, n. 158, propre à différens genres de commerce, ayant un grand salon, salle à manger, cuisine, lavoir, avec four et pompe, une grande boutique, huit chambres au premier, beaux greniers, cour et verger.

Une caisse de berline, à vendre lundi chez Duvivier. (437)

A louer pour la St-Jean, ou plutôt si on le désire, une belle maison de commerce en Gérardrie, n. 618. S'adresser faubourg St-Laurent, n. 1138.

Beau cheval , propre à la selle et au cabriolet , à vendre , rue Neuvice, n. 941.

La vente d'arbustes par suite de décès annoncée pour le 27 avril, ayant été suspendue à cause de la pluie, aura définitivement lieu le vendredi 5 mai à 2 heures de l'après midi, en la maison cotée 1217, près le pont de la Boverie, elle consistera en 3 à 400 plantes choisies de serre et d'orangerie en pots, telles que myrthes , Jasmins , orangers , rosiers , lauriers , grenadiers, aloès etc. etc., Plus 2000 pommiers nains de la meilleure espèce, ils seront vendus sur pied et les obienteurs auront la faculté de ne les arracher qu'an mois de novembre

Quartier présentement à louer de trois places par terre et deux chambres en haut, avec jardins, faubourg Hoche-Porte, nº 761 bis. S'adresser au nº 202 rue Piéreuse. Le même a aussi du bon foin à vendre.

(11) Un négociant ayant acheté de hasard une partie de chapeaux de paille d'Italie, depuis 50 jusqu'à 150 francs, et du corail 1re couleur pour colliers et bracelets, arrivera demainlundi rer mai , à 10 heures du matin , à l'hôtel de l'Aigle noir. Il vendra ces articles aux prix de fabrique. Il ne restera à Liége que 2 à3 jours.

Belle vente de Meubles et Marchandises.

Le mardi 16 mai 1826, et jours suivans à dix heures du matin, les syndics provisoires à la faillite de Jean Spirlet, cidevant négociant à Liége, feront vendre aux enchères par le ministère du notaire Delexhy, à la maison de campagne du failli, sise à Olne près de Fraipont,

1°. Un fonds de boutique consistant en une grande quantité de marchandises coloniales et d'aunage, de même que tous les ustensiles propres au commerce, tels que balances, mesures, poids,

comptoir, rayons, etc.

2. 4 pièces de vin muscat, 4 idem de Bordeaux, 10 oxhoofds de genièvre de Schiedam; environ 300 litrons d'ean-de-vie et esprit, 240 bouteille de rhum, plus une forte partie de vins en bouteilles , tels que Bourgogne , Muscat , Moselle , Mursault . Malaga, etc.

3. Le beau et nombreux mobilier qui garnit cette maison , consistant en superbe litterie, batterie de cuisine, bois de lit, garderobes, commodes, glaces, tables, linges, etc.

4. Trois charrettes , beaucoup de planches et bois sciés , un grand nombre de futailles et tonneaux vides, dont un de la contenance de 2000 litrons; des pierres de taille de toute dimension , dont sept montants de barrière entièrement neufs ; un grand filet propre à la pêche, et une infinité d'autres objets dont le détail serait trop long. Argent comptant.

On commencera par la vente des marchandises.

Belle vente de chevaux. Mercredi trois mai 1826, à midi, chez Lekeux, auhergiste, à Chokier, le notaire Delvaux, vendra vingt-quatre bons chevaux, voyants et aveugles, propres au labour, pour les diligences et voitures et à tous usages. A crédit. Afin de sortir de l'indivision. La vente d'une belle et grande maison de commerce, sise à Liége, rue Chaussée des Prés, Outre-Meuse, n. 354, enseignée de la Licorne, fixée au 26 avril 1826, est remise, à cause de décès, au 8 mai prochain, 2 heures de relevée, en l'étude de Me. Boulanger, notaire, rue Hors-Château, n. 448. S'y adresser et chez Carlier, mêine rue, n. 446, pour connaître les conditions. A louer pour la St. Jean prochain une maison avec cour, remise et écurie, sise à Liége, rue St. Adalbert. S'adresser à Mr. Libens notaire. On demande un [élève en pharmacie pour Huy. S'adresser place du marché, nº 12, à Liége. () Magasin de soieries, schals, gants et nouveautés de la Petite Cendrillon de Paris, présentement déballé maison de M. Gysselinck, fabricant de tabac, place St. Lambert, numéro 9, près du Palais, à Liége, jusqu'à la Pentecôte, 14 du mois de mai. Le Sr. Robert fait part au public qu'il continue de débiter toutes ses nouvelles marchandises en nouveautés jusqu'à l'époque ci-dessus énoncée, à des prix très avantageux.

PS. L'on reçoit tous les deux jours de nouveaux articles pour la belle saison. A loner présentement à une ou deux personnes tranquilles , un petit quartier indépendant, composé de 3 pièces, caves, grenier et jardin, rue Vinàve-d'Ile, nº 43. (366) M. Walthery, rue sous la Petite-Tour, nº 63, à Liége voulant cesser entièrement son commerce d'aunage, vendra à prix fixe et considérablement réduit, les marchandises de diverses espèces qui lai restent. MONT-DE-PIÉTÉ DE LIÉGE. On procédera lundi prochain, 1er. mai 1826 et jours suivans, dans une des salles du Mont-de-Piété de Liége, à la vente publique des gages composés d'objets d'or et d'argent, recus à cet établissement dans le courant des mois de janvier, février et mars 1825, et dont on a point opéré depuis le dégagement ni renouvelé l'emprunt. Cette vente aura lieu aux conditions accoutumées.

Liége le 28 avril 1826. Quartier de l'Ile, rue St. Jean, n. 794. Maison à vendre pour n'en jouir que six semaines après le décès du propriétaire, âgé de soixante-dix-huit ans. S'adresser chez M. Henri Dechamps, cloîtres de St. Jean, pour en con-naître les conditions et la mise à prix. (426)

MM. JASPAR, HENRARD et DUGUET, professeurs à l'école de musique, rue derrière le chœur St. Paul, donnent avis qu'ils ouvriront un cours élémentaire pour des enfans des deux sexes. le premier mai prochain. Les lecons auront lieu tous les jours à midi (les jeudi, dimanche et fêtes exceptés.)

On peut se faire inscrire chez Mr. Duquer, rue sous la Tour,

(16) Le 9 mai 1826, à dix heures du matin, il sera vendu aux enchères, en l'étude et par le ministère de Me Dusart, notaire, à Liége, rue Féronstrée, n. 569, une rente de soixante-dix florins des Pays-Bas, libre de retenue, due par M. Antoine-Joseph Denis, cultivateur propriétaire, à Retinne.

A vendre à bas-prix, des doubleaux, montans, corniches, consoles en pierres , briques et poutres , etc.

S'adresser au n. 295, ruedevant St-Thomas.

Changement de domicile. Monseur tapissier, reste présentement Place St. Lambert, au coin de la rue Royale. Il recoit très exactement les nouveaux modèles pour rideaux, draperies et la décoration des appar-(432)

Au n. 626, rue Gerarderie, on désire acheter une vis en fer pour une presse, on voudrait qu'il fut d'une assez bonne grandeur et grosseur.

(13) A vendre à main ferme une belle propriété patrimosituée à proximité de Herve, sur la route de Battice à Maëstricht, consistant en une maison de maître, bâtie à neuf et distribuée au goût moderne, avec étangs et jardins très variés, les bâtimens très solides et suffisans pour le fermier, avec quinze à seize bonniers métriques en verger, prairies et et terres arables de très bonne qualité, formant un ensemble qui réunit tous les élémens d'une petite campagne aussi saine

S'adresser au notaire DEBEFFE , ancien avocat, rue Sœurs de Hasque, n. 281, à Liége, pour plus amples informations.

BELLE VENTE CONSIDERABLE D'ARBUSTES. Chez M. DE LONGIN fils, entrepreneur de ventes, à sa maison quai d'Avroy, n. 577, jeudi onze mai 1826, et jours suivans à deux heures de relevée; plus de 500 arbustes d'orangerie; consistant en une quantité d'orangers, citroniers, lauriers, dont plusieurs couples de plus de trois aunes de haut, camelias de diverses variétés, magnolias, mirthes, jasmins, gar-denias, metrososidéros. Le tout argent comptant.

(12) Landi prochain 1er mai, vers les 3 heures de relevée on vendra chez P. H. J. Duvivier , rue Velbruck , 12 Estampes

(9) Cheval ardennois prenant 6 ans, servant à la selle et au cabriolet, sera à vendre, lundi 1er mai, à l'hôtel du grandcerf, rue du Dragon-d'Or,

VENTE D'IMMEUBLES Provenant des ci-devant jésuites anglais.

En vertu d'une autorisation de S. E. le ministre de l'inté. rieur, il sera procédé le 18 mai 1826, par le ministère de Mo Boulanger, notaire, en son étude sise rue Hors-Château, n. 448, à Liége, à la vente,

1º Des bâtimens et jardins de l'ancien collége anglais, situés quartier de l'Ouest de la ville de Liége, et contenant en superficie, 2 bonniers 80 perches et 43 aunes. P-B. Cette belle propriété sera exposée et vendue en trois lots

dont le premier est composé des bâtimens et d'une partie da jardin; les deux autres consistant chacun en un beau jardin, avec une petite maison.

Le tout sera ensuite exposé en un lot, et adjugé à l'en-chérisseur, si son enchère surpasse celles partielles des

Les principaux bâtimens sont très considérables, et pourraient servir à une manufacture.

Les jardins, remplis d'arbres fruitiers, et dans une situation qui domine toute la ville et les environs, présentent autant

d'atilité que d'agrément. 2º D'une maison de maître et d'une autre pour le sermier, avec étables, deux prairies et une pièce de terre, le tout formant un ensemble de 2 bonniers 17 perches et

98 aunes environ, située en la commune de Vaux - sous-Chevremont. S'adresser, pour connaître les clauses et conditions de la

vente, chez ledit notaire Boulanger, et chez Me. Ballot, avoué, rue Hors-Château, n. 248, à Liége.

Vente des biens de la succession de Marie Hélène Antoinette Dewer.

L'héritier bénéficiaire de la susnommée fera vendre en vertu du jugement rendu par le tribunal de première instance à Liége , devant M, le juge de paix du quartier du nord de la ville de Liége, en son bureau rue neuvice, nº 939 par le ministère du notaire PARMENTIER, vendredi 5 mai à deux heures de l'après dinée les objets suivans.

Premier lot. - La maison de la défunte située sur la batte Nº 1084, consistant en deux bâtimens séparés par la coursur la batte, et l'autre, rue de la Barbe d'Or, salle, cabinet, et cuisine au rez-de-chaussée avec fontaine et deux caves.

Deuxième lot. - La moitié indivise d'un petite maison si tué Faubourg St. Léonard nº 53, occupé par Guillaume Bernard Menuisier.

Troisième lot. - Onze florins quarante huit cents de rente dus par Mr. de Bronkart de Braz.

Quatrième lot. - Deux florins vingt six cents de rente dus par la demoiselle Frésé demeurant rue Hors-Château. Deux florins quarante trois cents de rente dus par la demoi-

selle Jamar, demeurant rue Hors-Château. Et cinq florins 74 cents dus par la veuve Classens demen-

rant à Fexhe-Slins. Ces rentes sont bien hypothèquées et inscrites.

S'adresser audit notaire pour prendre communication des titres et des conditions de la vente; et au bureau de la justice de paix où le cahier des charges est déposé.

(3) Vente de rentes pour sortir de l'indivision.

Le lundi premier mai 1826, aux deux de relevée, les héritiers de Mr. Bourguignon, chanoine de Saint-Servais, à Maestricht, exposeront en vente aux enchères, en l'étude et par le ministère de Mire. Libent, notaire, place Saint-Pierre, n° 27, à Liège, les rentes suivantes: notaire, place Saint-Pierre, no. 21, à Liége, les rentes suivantes:

10. 24 florins 15 cents, due par M. de Libert de Beaufraipont, au capill

de 603 florins 92 cents. 2. 36 fl. 40 cents, due par Henri Jadoul, d'Heure-le-Trixhe, au capital de 728 fl.
3. 67 fl. 20 cents, due par les héritiers Bouquette, de Liége et Voltes,

au capital de 1680 fl. 4. 33 fl. 60 c., due par les mêmes au capital de 672 fl. 5. 74 fl. 66 cents, due par les héritiers de M. de Lintermans, au capital de 1. 10 centre de M. de lintermans, au capital de 1. 10 centre de M. de lintermans de M. de M. de lintermans de M. de M. de lintermans de lintermans de lintermans de linterma

tal de 2240 fl. 6. 30 fl. 80 c., due par M. Brixhe avoué, au capital de 616 fl. 7. 26 fl. 88 cents, due par M. Becasseau, négociant, au capital de 1.

8. 17 fl. 92 c., en deuxtextes, due par les enfans Swenen, de au capital de 448 fl.

9. 44 fl. 80 c., due par M. Maus, à Seny, au capital de 1120 fl. 10. 70 fl. 87 1/2 c., due par M. Paques-Lesoinne, au capital de 1417 50 c. 11. 6 fl. 72 c., due par le sieur Lassence, à Embourg, au capital de 14 fl. 40 c.

12. 4 florins 48 cents, due par la veuve Maréchal, au capital de 134 fl. 40 c.

13. 4 fl. 121[20., due par la veuve Pineur et consors, à Angleur, is capital de 82 fl. 04 c. 14. 238 litrons 51 dés, épeautre, effractionnés à 4fl. 48 c., dus par Page rd de Lonchamps.

15. 357 litrons 77 dés d'épeautre, dus par Manghon de Pousset.
16. 268 litrons 32 dés d'épeautre, dus par Malain de Xhendremael.
17. 238 litrons 51 dés d'épeautre, dus par la veuve Charlier.
Toutes ces rentes sont bis cautre, dus par la veuve Liége; toutes o nard de Lonchamps.

Toutes ces rentes sont bien hypothequées et payées à Liége: toutes cells argent sont exemptes de relevance. L'on peut des à-présent prendre connaissance des titres et conditions le vente chez ledit notaire en argent sont exemptes de retenue sauf la 1re. el la 13e. la vente chez ledit notaire.

Liége, imprimerie de H. Lignac, éditeur du journal, rue Souverain-Pont, nº 320.